<u>ROYAUME DU MAROC</u> MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DE L'ENVIRONNEMENT

<u>DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES MINES</u> SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES, DES AFFAIRES GENERALES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°1/2021/DRAGSI Réservé aux PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux autoentrepreneurs nationaux

Le **06 Mai** à **11 heures**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Bâtiment B, 3ème étage, département de l'Energie et des Mines, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet gardiennage et surveillance des locaux administratifs des services extérieurs du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement (Département de l'Energie et des Mines).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Service des Marchés à la Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Département de L'Energie et des Mines, Agdal-Rabat.

Il peut être également téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma/.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinquante Mille Dirhams (50.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions quatre cent soixante-trois mille neuf cent douze Dirhams TTC (2 463 912.00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27, 29 et 31** du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du Service des Marchés, Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Bâtiment B, 2ème étage Département de L'Energie et des Mines, Agdal-Rabat
- > soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du Service des Marchés à la Direction des Ressources, des Affaires Générales et des Systèmes d'Information, Service des Marchés, Bâtiment B, 2ème étage Département de L'Energie et des Mines, Agdal-Rabat
- soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
- > soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de Consultation.